



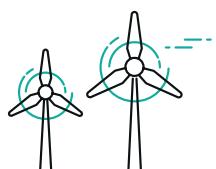
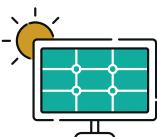
# BILAN DE CONCERTATION MAUGES COMMUNAUTE

## Plan climat-air énergie territorial



# SOMMAIRE

<b>LE CONTEXTE DE PCAET</b>	<b>P3</b>
> Les ambitions de Mauges communautés	
> Les actions déjà mises en place	
> Les objectifs du PCAET	
> Les acteurs du projet	
<b>LES MODALITÉS D'INFORMATION</b>	<b>P6</b>
> L'information sur le projet	
> La communication sur la concertation	
<b>LES MODALITÉS DE CONCERTATION</b>	<b>P9</b>
> L'enquête en ligne	
> L'atelier « orientations stratégiques »	
> Les ateliers thématiques	
> La boîte à idée en ligne	
> Les ateliers territoriaux	
<b>BILAN QUANTITATIF</b>	<b>P11</b>
> Les moyens d'information	
> Les participants et les contributions	
<b>SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>P12</b>
> Les objectifs stratégiques	
> Les pistes d'actions proposées	
<b>L'APPROBATION DU PCAET</b>	<b>P14</b>
> La méthode de traitement des contributions	
> Les actions retenues dans le cadre de la démarche	



# LE CONTEXTE DE PCAET

## Les ambitions de Mauges communautés

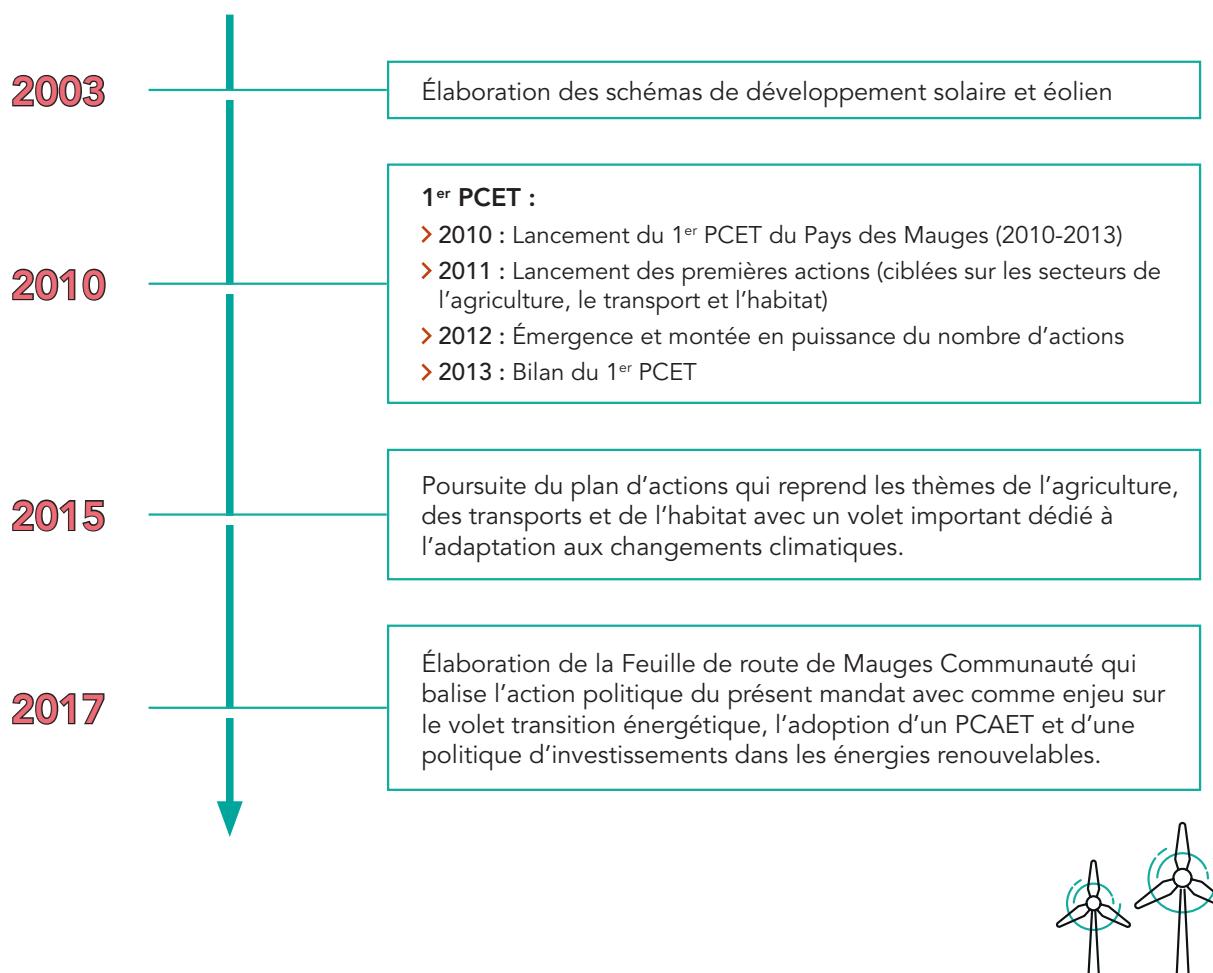
Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Communauté d'agglomération Mauges Communauté regroupe six communes nouvelles représentant 120 000 habitants répartis sur un territoire de 1 315 km<sup>2</sup>. Afin de mettre en cohérence des politiques au service de la cohésion territoriale, les fonctions de l'intercommunalité ont été formalisées dans une feuille de route. Parmi les grandes orientations se trouve « la réalisation d'actions d'ampleurs et d'un haut niveau de technicité », qui concerne notamment le champ prospectif de la transition énergétique, des déchets et de l'eau.

Résolument engagée depuis sa création, Mauges Communauté concourt à la lutte contre le changement climatique à toutes les échelles. La Communauté d'agglomération permet :

- de répondre à l'échelle locale aux objectifs de la France fixés par la loi du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte ;
- de respecter les engagements énoncés lors de la Conférence des Parties de décembre 2015 à Paris ;
- de tenir les engagements européens de la France sur la réduction des émissions de polluants atmosphériques.

## Les actions déjà mises en place

Bien avant les réglementations imposant un PCAET, le territoire des Mauges a su anticiper et innover dans les projets de développement durable. Ainsi, depuis 2003, plusieurs programmes se sont succédé :



La feuille de route a fait - et fait encore - l'objet d'actions concrètes mises en place sur Mauges Communauté. Elles impliquent de nombreux acteurs du territoire tels que l'EPCI, les associations, les citoyens ou encore les entreprises. Parmi ces actions, nous pouvons notamment citer la campagne de relamping, le défi « Zéro déchet », le projet CARBOCAGE ou encore le développement de projet d'énergies renouvelables.

Réel moteur à l'échelle nationale dans la lutte contre le dérèglement climatique, Mauges Communauté a été labellisé Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte.

## Les objectifs du PCAET

### Les objectifs de l'élaboration d'un PCAET

Fort des résultats des premières démarches liées à la lutte contre le réchauffement climatique, Mauges Communauté aspire à aller plus loin et à accélérer la dynamique de transition. Pour ce faire, elle s'appuie particulièrement sur son fort potentiel en matière d'énergie renouvelable.

De manière plus concrète, les objectifs du territoire s'ordonnent à ceux fixés par la loi du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte et sont les suivants :



**-40%** d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990



**-30%** de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012



Porter la part des énergies renouvelables à **32%** de la consommation finale d'énergie en 2030 et à 40% de la production d'électricité



Réduire la consommation énergétique finale de **50%** en 2050 par rapport à 2012



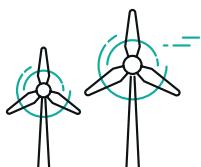
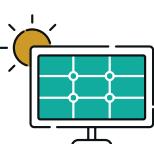
**-50%** de déchets mis en décharge à l'horizon 2025.

Par sa politique volontariste en matière de lutte contre le dérèglement climatique, Mauges Communauté tend vers des ambitions plus grandes, et a conscience qu'un projet d'une telle ampleur ne pourra se faire sans la participation de chacun et chacune, à son échelle.

### Le besoin d'une réflexion collective

Au regard du nombre d'acteurs à solliciter, aussi bien en tant que ressources, décideurs et futurs porteurs d'actions, Mauges Communauté a fait le choix de garantir l'intérêt et l'investissement de chacun au travers d'une concertation. Chaque type de public a ainsi pu faire l'objet d'une concertation adaptée répondant à leurs besoins :

- **Les élus** : les convaincre de l'intérêt de la démarche et les fidéliser ;
- **Les techniciens** : leur faire comprendre que chaque service est à la fois ressource et acteurs des futures actions, faire émerger des référents, les intéresser et les impliquer à la démarche ;
- **Les partenaires et acteurs du territoire** : les mobiliser et faire émerger des orientations et des futures actions, leur partager la philosophie et les orientations du document ;
- **Le grand public** : les intéresser à la démarche et les faire participer à titre individuel.



## Les objectifs de la réflexion collective



L'enjeu de la mise en place de la concertation a été de faire comprendre le contexte du territoire en termes de maîtrise des consommations, de développement des énergies renouvelables, et d'amélioration de la qualité de l'air. Il a permis de partager les problématiques identifiées concernant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique afin de déterminer collectivement des solutions possibles. Il s'est agi de :

- Présenter le territoire – les habitudes des Maugeois dans la lutte contre le changement climatique.
- Échanger avec les Maugeois afin de porter la réflexion au-delà du conseil communautaire et élargir le cercle des contributions en faisant part des bonnes pratiques ou en confrontant les points de vue.
- Formuler des propositions d'actions à mettre en œuvre à court, moyen et long termes pour pouvoir prendre des décisions concrètes

Gage de la réussite du PCAET, la concertation a permis de favoriser l'implication de l'ensemble des acteurs, et de poursuivre la dynamique locale engagée sur du long terme.

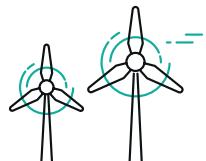
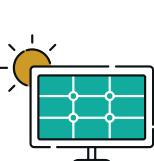
## Les acteurs du projet

Mauges Communauté est le maître d'ouvrage de la démarche d'élaboration du PCAET. Le président de Mauges Communauté, Monsieur Huchon, ainsi que Monsieur Aubin, vice-président à la transition énergétique ont piloté la définition et la mise en œuvre de la mission.

Différents pôles de Mauges Communauté ont également été impliqués : aménagement, environnement et développement économique. Ils ont également été entourés par l'équipe administrative et technique, notamment par le service de communication et événementiel.

Le SIEML, la DREAL, la DDT49 ainsi que l'ADEME ont aussi été associés aux différents temps d'élaboration du PCAET et des actions de concertations.

Pour l'accompagner dans la mise en place de la concertation et l'aide à la définition du plan d'action du PCAET, Mauges Communauté a fait appel à l'expertise d'un groupement constitué d'Indigo, bureau d'étude en développement durable, et Traitclair, agence de concertation et de communication. Les agences ont notamment défini les méthodes ainsi que les outils permettant de faciliter l'appropriation et l'expression du plus grand nombre sur un sujet aussi complexe que le PCAET.



# LES MODALITÉS D'INFORMATION

## L'information sur le projet

Tout au long de la démarche, les différents publics ont eu accès à des documents et des évènements d'information. Ils ont permis de retracer l'avancée des études et faire des points d'étape. Réels outils de valorisation du travail engagé et effectué, ils ont été adaptés aux types de publics visés.

### Le document synthétique du diagnostic

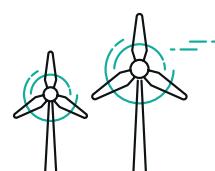
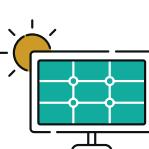
La phase de diagnostic a fait l'objet d'un document A4 8 pages de vulgarisation à destination des élus et acteurs locaux. Il a permis d'offrir une lecture simplifiée et a favorisé la mise en avant de données synthétiques et visuellement attractives.

L'atelier « orientations stratégiques » ayant déjà eu lieu lors de son élaboration, les principaux éléments de la stratégie ainsi que les objectifs débattus et retenus par le comité de pilotage ont pu y être intégrés.



### La double page dans les magazines communautaires,

Un contenu textuel et visuel a été intégré aux 6 journaux communautaires du mois de mai 2019 des 6 communes nouvelles. Une double page ayant déjà été consacrée au PCAET en juillet 2018, il s'est agi de compléter ces premières informations par le sujet plus spécifique des économies d'énergies dans les foyers. Après une brève explication d'éléments de diagnostic sur le secteur résidentiel, des pistes d'actions ont été données, en particulier sur les écogestes du quotidien.



## Les portraits d'acteurs : capsules vidéo et panneaux d'exposition

Afin de construire un point de vue partagé aussi bien sur les retombées négatives du changement climatique que sur les actions positives du territoire, des entretiens d'acteurs ont été menés et mis en avant au travers de capsules vidéo et de panneaux d'exposition. Ce sont ainsi 6 portraits qui ont été réalisés, chacun sur l'une des 6 thématiques et l'une des 6 communes nouvelles :

- Orée-d'Anjou // Agriculture et alimentation : Line Cussoneau
- Mauges-sur-Loire // Mobilité : Jean-Charles Marot
- Montrevault-sur-Evre // Économie et industrie : Groupe Eram avec Gauthier Bedeck et Luc Robet
- Sèvremoine // Habitat : Franck Lepagnol
- Beaupréau-en-Mauges // Énergie Renouvelable : Alain Cholet
- Chemillé-en-Anjou // Adaptation : le Jardin Camifolia avec Philippe Guinhut

Les capsules vidéo d'environ 2min seront diffusées sur le site internet de Mauges Communauté et sur ses réseaux sociaux à partir de mars ou avril 2020.



**FRANCK LEPAGNOL**  
bâti une maison respectueuse

Citoyens, entreprises, associations, chacun à son échelle participe et s'adapte face aux changements climatiques.

Le territoire se mobilise dans cette lutte, suivons ces initiatives !

Dans un écrin de verdure à Roussay, sur la commune nouvelle de Sèvremoine, Franck Lepagnol nous ouvre les portes de sa maison bioclimatique, une maison qui minimise son impact sur l'environnement.

**Description :**

La maison bioclimatique est une maison « verte » qui se distingue par différents critères : des matériaux de construction sains dont la fabrication entraîne très peu de pollution et partantément isolants, et un chauffage principalement lié au soleil qui mène la maison grâce à des grandes baies vitrées.

**Les raisons de Franck à construire sa maison bioclimatique :**

Suite à la mort de la famille de Franck, l'ingénierie et d'entrepreneurs à la construction d'une maison bioclimatique, le projet d'une maison bioclimatique a germé au fil de ses recherches, notamment sur les matériaux de construction. Nouska dans ce domaine, Franck a recueilli toutes les informations nécessaires grâce à de nombreuses rencontres et recherches documentaires. Il a ensuite entrepris l'auto-construction de la maison dans laquelle il vit avec sa famille.

**La maison bioclimatique de Franck en bref :**

**Les principes :**

- Un emplacement loin des arbres des voisins
- Un emplacement au sud pour maximiser les rayons du soleil en hiver
- Un mur de maison de 6 cm pour empêcher de retenir la chaleur
- De grandes ouvertures au sud, mais très peu au nord
- Une casquette pour limiter la pénétration des rayons en été
- Une ventilation double flux pour réchauffer l'air entrant

**Les étapes :**

- Recherches documentaires et dessin des plans
- Dépôt du permis de construire
- Auto-construction sur 3 ans

**Les matériaux de construction :**

- Isolation en paille provenant d'un agriculteur local
- Mur en briques d'argile issue de son terrain et façonnées à l'aide d'une presse « maison ».
- Sol en chaux et chancre bio



**ALAIN CHOLET**  
fédère autour d'un parc éolien

C'est en plein milieu des champs, sur la commune de Beaupréau-en-Mauges, que nous retrouvons Alain. Il nous explique qu'ici, un projet éolien citoyen est en train de voir le jour.

**Description :**

En utilisant l'énergie du vent, il est possible de limiter les pollutions et de préserver les énergies fossiles. C'est chose faite lorsque engagé. Certains d'entre eux utilisent leurs forces pour porter, financer et mûrir ensemble des projets de parcs éoliens. C'est le cas du projet des Grands Fresnes, né d'une initiative collective et locale.

**Les raisons d'Alain à porter un projet de parc éolien citoyen :**

Alain est un acteur très actif de la lutte contre le réchauffement climatique, et plus particulièrement pour la sortie du nucléaire. Expliquant d'une part que la production nucléaire est très coûteuse et que l'autre partie est très onéreuse. Il démarre par la pose de panneaux solaires sur les bâtiments de son exploitation, puis enchaîne par son investissement dans le projet de méthanisation au côté de 60 autres exploitations de la commune de Beaupréau-en-Mauges. C'est désormais le projet d'un parc éolien citoyen sur la Poitevinoise qu'il porte avec l'aide de concitoyens.

**Le parc éolien des Grands Fresnes à La Poitevinoise en bref :**

**Les principes :**

- Un engagement collectif de citoyens
- Une action inscrite dans un processus de développement local
- Un investissement qui s'inscrit dans des circuits courts

**Les étapes :**

- 2012 : Crésation de l'association Mauges Éolé et échange avec les acteurs du projet de parc éolien des Grands Fresnes
- 2014/2017 : Information et sensibilisation auprès du plus grand nombre de leur projet de gestion du parc éolien
- 2017 : Crésation de la SAS Mauges Éolé sous l'engagement de 221 personnes pour la gestion du parc éolien de 2 MW
- 2019 : Le développeur cède 53% des parts de gestion de la SAS du parc Grands Fresnes à la SAS Mauges Éolé qui en devient l'actionnaire majoritaire

**Les chiffres clés :**

- 3 éoliennes dans le parc de puissance unitaire de 3,6MW
- 23 472 MWh de production, soit la consommation électrique (hors chauffage) de Beaupréau-en-Mauges



## La communication sur la concertation

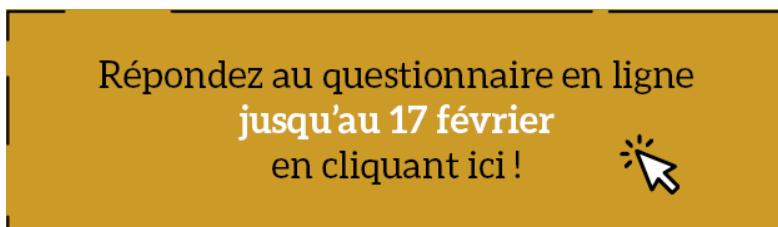
### Les cartons d'invitation

Pour chaque rencontre de la concertation, des cartons d'invitations ont été réalisés. Ils ont ensuite été placés en pièces jointes aux mails d'invitation envoyés par Mauges Communauté aux élus, services et autres acteurs du territoire pour les différents ateliers.



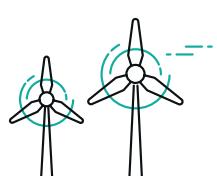
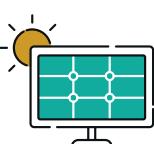
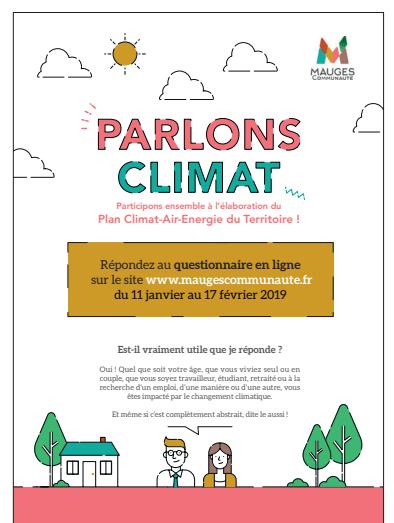
### La bannière web

En complément de l'affiche, une bannière web a été produite et mise en place sur le site internet de Mauges Communauté. Un simple clic sur cette bannière permettait d'être redirigé vers le questionnaire en ligne.



### Affiche

Une affiche a été réalisée dans le cadre de l'enquête en ligne grand public. Ces affiches, posées dans les lieux publics et les commerces, ont permis de mobiliser les habitants des Mauges et de les inviter à répondre au questionnaire en ligne.



# LES MODALITÉS DE CONCERTATION

La concertation avec les différents publics s'est organisée autour des différentes phases d'élaboration du PCAET :

- Élaboration du diagnostic du territoire
- Définition des objectifs stratégiques et opérationnels
- Formalisation du plan d'action
- Approbation du PCAET

Elle s'est déroulée sur l'année 2019.

## L'enquête en ligne

La première étape de la concertation fut le lancement d'une enquête en ligne, accessible via le site internet de Mauges Communauté.

Le questionnaire mis en ligne du 11 janvier au 17 février 2019 sur le site de Mauges Communauté avait pour objectif d'associer une première fois le grand public pour lancer la concertation, sensibiliser sur le changement climatique au travers du questionnement, et surtout mobiliser pour la démarche. 373 réponses ont été récoltées. Ce questionnaire n'avait pas pour objectif d'aboutir à une enquête sociale de qualité, mais plus simplement de collecter des premiers ressentis et de prendre la température du territoire de Mauges Communauté.

Un document synthétisant l'ensemble des retours a été produit et remis à Mauges Communauté.

## L'atelier « orientation stratégique »

Afin de définir les ambitions du PCAET, un atelier « orientation stratégique » a été mené avec les élus du territoire.

Pour faciliter la prise de décision des élus et la compréhension des enjeux, l'animateur s'est appuyé sur un outil développé par le CLER (réseau pour la transition énergétique) appelé « Destination TEPOS ».

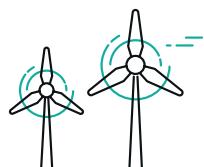
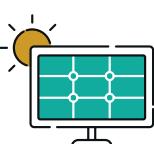
Les outils et l'animation mis en place, ainsi que le compte-rendu produit ont permis aux décideurs de se prononcer sur le panel de solutions à développer pour atteindre les grandes orientations qu'ils se sont fixées en termes d'économie et de production d'énergie renouvelable.

## Les ateliers « thématiques »



Après avoir partagé les ambitions politiques au travers du document synthétique, un atelier « thématiques » a été organisé en mai 2019. Initialement décomposé en 6 ateliers, toutes les thématiques ont finalement été abordées sur une unique journée.

Ce premier rendez-vous public a permis de présenter lors d'un premier temps plénier les éléments de cadrage de la démarche puis d'exposer les potentiels et les orientations stratégiques définies par les élus. La suite de la matinée s'est déroulée en format forum avec la tenue de 5 stands thématiques sur l'habitat, les mobilités, l'économie, l'agriculture et les énergies renouvelables (la thématique adaptation ayant déjà fait l'objet d'un séminaire organisé par



Mauges Communauté en février 2018, le sujet a été traité uniquement en deuxième partie de journée). Chaque participant a ainsi pu déambuler dans la salle et interagir avec les animateurs pour identifier des pistes d'action. Après un repas offert par Mauges Communauté, les participants ont ensuite pu concrétiser une soixantaine d'actions identifiées dans la matinée au travers de fiches.

Cette journée a permis la construction d'une vision partagée et d'aboutir à l'élaboration de fiches actions concrètes répondant aux objectifs stratégiques définis par les élus.

## La « boîte à idées » en ligne



En parallèle de la démarche de concertation menée par Inddigo et Traitclair, Mauges Communauté a lancé en mai 2019 une « boîte à idées » en ligne, sur leur site internet. Durant 2 mois, le grand public a pu s'exprimer et faire part de ses suggestions. Les contributions ont fait l'objet d'une synthèse et a nourri l'élaboration des fiches actions.

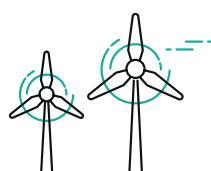
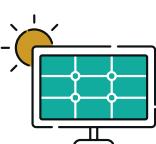
## Les ateliers « territoriaux »

Ce sont ensuite 6 ateliers territoriaux qui se sont déroulés sur les mois d'avril et mai, un sur chacune des 6 communes nouvelles. De la même manière que pour la journée d'atelier thématique, un premier temps de présentation en plénier a permis de revenir sur le diagnostic, sur le scénario stratégique et sur les premières pistes d'action.

Un temps d'atelier a suivi le temps plénier. Il s'est décomposé en 3 parties :

- Comment accompagner le développement des énergies renouvelables sur la commune ?
- Quels compléments et ajouts des actions identifiées lors de l'atelier thématique ?
- Comment la commune peut-elle s'impliquer dans le PCAET ? Quels sont les leviers mobilisables au travers des compétences de la commune ?

De manière générale, ces temps de travail ont permis de décliner les actions plus localement, en fonction des ressources des communes, et d'affiner d'autant plus les fiches actions.



# BILAN QUANTITATIF

## Moyens d'information



**1** campagne d'affiche pour l'enquête en ligne  
*200 affiches posées*  
*250 tracts diffusés*



**1** document synthétique diffusé *via le web*



**6** capsules vidéo *bientôt en ligne*



**2** roll-up



**1** plaquette de présentation du projet



**1** double page dans **6** magazines diffusés  
*50 000 exemplaires*



**1** campagne d'affiche pour les ateliers communaux



**1** campagne d'affiche pour une soirée ciné-débat



**1** boîte à idées en ligne sur le site internet de Mauges Communauté

## Participants et contributions



**373** contributions aux questionnaires



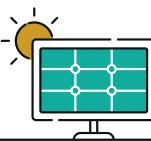
**107** participants à l'atelier « thématiques », **500** idées et **73** fiches actions



**40** participants environ à l'atelier « orientations stratégiques »



**27** participants en moyenne aux **6** ateliers « territoriaux », et plus de **500** suggestions



# SYNTÈSE DES CONTRIBUTIONS

## Les objectifs stratégiques

Au-delà d'une nécessité, les élus ont fait part d'une volonté commune d'engager et/ou de poursuivre les efforts de Mauges Communauté sur la réduction des consommations d'énergies et la production d'énergies renouvelables.

En 2030, les élus de Mauges Communauté souhaitent maintenir l'objectif « réglementaire » et baisser les consommations d'énergie de 20 % par rapport à 2012.

Concernant la production d'énergies renouvelables, Mauges Communauté dispose d'une situation très favorable et les élus souhaitent en faire un véritable moteur de développement économique, ainsi qu'une source de financement à la transition énergétique du territoire en dépassant l'objectif « réglementaire » de 32 % pour atteindre les 40 % de part d'énergies renouvelables dans les énergies consommées en 2030.

## Les pistes d'actions proposées

Les idées et propositions d'actions ont été répertoriées en 6 thématiques que sont : l'habitat et le logement, l'agriculture et l'alimentation, l'économie et l'industrie, les mobilités, les énergies renouvelables, et l'adaptation. Certaines thématiques ont été plus au moins appropriées par l'ensemble des acteurs. Les élus ont choisi de mettre l'accent sur les énergies renouvelables, tandis que le grand public a valorisé son quotidien tel que la mobilité, l'alimentation et l'habitat.

De manière générale, de grands sujets ressortent des concertations menées. Nous notons dans un premier temps le besoin de communication (information, formation, mise en réseau, mise en valeur) aussi bien auprès des particuliers qu'auprès des publics plus spécifiques que sont les entreprises ou les services des communes. Il résulte également une volonté de proximité aussi bien dans la production de matière première (circuits courts, matériaux biosourcés, alimentation), dans le traitement des déchets (valorisation, réemploi, recyclage), que dans la mobilité (covoiturage). Enfin, la ressource en eau est source de nombreuses inquiétudes et des propositions se sont dégagées pour son économie, sa gestion ou encore l'optimisation de sa consommation.

### L'adaptation au changement climatique

Le volet adaptation avait préalablement fait l'objet d'une rencontre organisé par Mauges Communauté. Les ateliers de concertation ont permis de préciser des préconisations d'actions. Les participants ont ainsi pu traiter 3 sujets que sont la santé, la biodiversité et l'eau.

Sur la santé, ont été cité notamment le besoin de mieux connaître les risques et les impacts sanitaires et naturels liés au changement climatique, ainsi que la nécessité d'établir un réseau de surveillance pour les personnes fragiles.

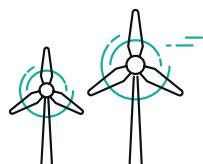
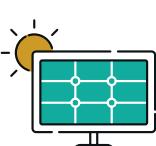
Concernant la biodiversité, une partie des échanges s'est concentrée sur la lutte et la prévention contre les espèces invasives au travers de la formation, de la communication grand public aussi bien un milieu naturel qu'urbain.

Enfin pour l'eau, les nombreux représentants du monde agricole ont orienté les préconisations d'actions dans ce sens, avec en particulier l'économie de la ressource en eau au travers de cultures peu gourmandes, de moyens de stockage plus diversifié, et d'une structure permettant le partage/répartition de la ressource. La qualité de l'eau a également été évoquée, et des systèmes de traitement via la phytoépuration et de limitation de transfert de polluant par le développement de haies bocagères ont été conseillés.

### Les énergies renouvelables

L'implication du territoire dans la production d'énergie renouvelable a été partagée par une majorité de participants. De nombreuses propositions ont émergé pour cette thématique, aussi bien sur le solaire, que le bois énergie, la méthanisation ou encore l'éolien. Une spécificité toute particulière liée à la présence de l'Evre a permis également d'identifier l'hydroélectricité comme potentiel de production.

Toutefois, les échanges ont soulevé certains freins à leur mise en œuvre tels que le coût d'investissement, la rentabilité fragile, la réticence des riverains ou encore une mauvaise connaissance des potentiels.



La mise en place d'outils de production d'énergie renouvelable devra se faire avec la mise en œuvre d'outils tels que des conseils techniques ou pédagogiques, des plans de financement et des aides. La participation citoyenne est également vue comme un levier pour informer, accompagner et mobiliser les citoyens dans ces projets.

### **L'habitat et le logement**

Comme relevé en introduction de cette séquence, de nombreuses suggestions d'action ont concerné le besoin de pédagogie et de formation. Un guichet unique et neutre est souhaité aussi bien pour les particuliers et les professionnels. Il permettrait également de sensibiliser aux écogestes (sujet fort mis en avant dans le questionnaire en ligne), et former les artisans à la performance énergétique.

L'aménagement du territoire a aussi été soulevé comme moyen d'appropriation de modes de vie plus durable. On notera notamment une demande de développement des écoquartiers, de limitation de l'imperméabilisation des sols ou encore de promotion de la construction à partir de matériaux locaux et/ou biosourcés.

Enfin, les aides financières semblent être un levier précieux pour accompagner la construction ou la rénovation énergétique.

### **L'agriculture et l'alimentation**

Le sujet de l'alimentation a concerné tous les Maugeois. Une majorité a suggéré le développement des produits bio et locaux, aussi bien dans les assiettes qu'en amont par leur production sur le territoire de Mauges Communauté. Bien s'alimenter passera également par la sensibilisation et l'éducation de la population.

Pour pouvoir utiliser des produits locaux, la filière de transformation et la logistique doivent se structurer. La légumerie est citée de nombreuses fois comme outil majeur et nécessaire.

Concernant l'agriculture, de nombreuses idées ont concerné la gestion des ressources naturelles. Pour les haies, il apparaît indispensable de les préserver, voire d'encourager la replantation. Concernant l'eau, la préoccupation est davantage celle de la gestion des stocks.

Les participants relèvent également la nécessité d'accompagner l'évolution des exploitations vers des pratiques plus écologiques et durables : réduction des pesticides, installation en bio, etc.

Enfin, un dernier axe propose de s'intéresser aux énergies carbone au travers du stockage du carbone par des espaces naturels (haies, friches, zones inondables, etc.) et par la production d'énergie renouvelable via la méthanisation, le bois énergie et le photovoltaïque.

### **La mobilité**

Encore une fois, de nombreuses propositions se sont tournées vers le conseil et l'accompagnement des usagers. Des solutions existent et il faut pouvoir les mettre en avant et les conforter.

Dans ce milieu rural, la voiture est fortement sollicitée. Des moyens de mise en commun, de partage et de covoiturage sont à développer, ou de réduction des déplacements par le coworking par exemple.

Les participants souhaitent également le développement des transports collectifs, l'aménagement de pôle facilitant l'intermodalité et une plus forte promotion des mobilités actives telles que le vélo.

### **L'économie et l'industrie**

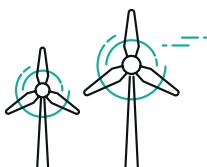
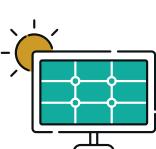
Thématique difficile d'approche pour les participants, d'autant plus pour le grand public, le peu de suggestion pouvait néanmoins être souligné par leur qualité.

Parmi les propositions, nous retrouvons le développement de l'économie circulaire par la prévention, le tri et la valorisation des déchets de l'ensemble des acteurs économiques. Il a également été question de l'aide pour accroître la production locale de matériaux biosourcés.

Le développement d'une filière écoresponsable a été plébiscité sur de nombreux ateliers, en particulier pour le secteur du BTP. Cette demande pourrait faire l'objet de critères intégrés dans les marchés publics.

Les participants à la démarche ont également suggéré d'optimiser la construction et l'usage du bâti à destination des activités économiques avec notamment la mise en place d'espace de coworking.

Enfin, la création d'une monnaie locale, mais aussi le développement de l'information autour du coût santé lié à la production ou l'emploi de produit chimique ont aussi été évoqués.



# L'APPROBATION DU PCAET

## La méthode de traitement des contributions

Le traitement des pistes d'action identifiées lors des ateliers et/ou des réunions a nécessité un travail important de classement et d'étude. Certaines se recoupaient, d'autres concernaient plusieurs domaines de compétences en même temps. Il a été question avec les services de Mauges Communauté de mener un travail collectif pour étudier ces propositions, leur faisabilité, et de les hiérarchiser dans le temps.

Les contributions ont été traitées en répartissant leur contenu dans une grille structurée autour des objectifs abordés. La récurrence des propositions et les tendances globales ont été prises en compte dans l'analyse transversale.

## Les actions retenues dans le cadre de la démarche

Le plan d'action finalisé s'est construit autour de 7 axes et de 38 actions, représentant un coût total estimé à 7,7 millions d'euros de fonctionnement sur les 6 années de mise en œuvre du plan d'action, et près de 75 millions d'euros en investissement. Ces coûts, portés en partie par la collectivité, seront également portés par l'ensemble des actions du territoire que sont les entreprises, les particuliers, etc.

Parmi les 38 actions du plan d'action se trouve :

- Des actions de promotion d'un **urbanisme et de logements de qualité** répondant aux enjeux de la transition énergétique avec notamment une action pour la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique dans l'objectif d'accompagner les propriétaires dans l'amélioration de leur bien immobilier.
- Des actions pour agir en faveur d'**une mobilité bas-carbone** et de besoins de déplacement limité aussi bien à destination des salariés du privé et du public par un Plan de Déplacement d'Entreprise, à destination du grand public en convertissant la voiture individuelle en « transport collectif », et à destination des usagers des modes doux en développant les itinéraires et axes de circulation.
- Des actions pour faire de la transition énergétique **un moteur du développement économique** avec notamment des actions autour de l'accompagnement des filières sur les matériaux biosourcés et de récupération, ainsi que du développement de la dynamique d'économie circulaire.
- Des actions pour promouvoir **une agriculture bas-carbone et une alimentation locale et de qualité** grâce à des actions de mobilisation, de sensibilisation et d'échange d'expérience avec les exploitants, mais aussi de développer une offre de produits locaux et accessibles au plus grand nombre, tout en favorisant la part des produits locaux et bio dans la restauration collective.
- Des actions pour accompagner la **croissance des énergies renouvelables et le mix énergétique**, en particulier au travers du solaire photovoltaïque, levier majeur grâce à son potentiel de développement aussi bien en toiture qu'au sol.
- Des actions afin de **mobiliser les ressources** pour communiquer et financer la transition énergétique, avec notamment la création d'un réseau de partenaires et une gouvernance territoriale.

Chaque action s'est construite autour d'une fiche, dans laquelle sont identifiés ses porteurs et partenaires, ses impacts, son coût, ses étapes de mise en œuvre ou encore ses indicateurs de suivi de réalisation. L'ensemble du plan d'action est à retrouver auprès de Mauges Communauté.

